

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 11

Rubrik: Centenaire SAR 1976

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tu m'as envoyés. Je te demande donc un peu de patience tout en te présentant mes bonnes excuses. Je suis moi-même empêché de te narrer ici le déroulement de notre Centenaire dont on a tant parlé avant les 25 et 26 septembre 1976. Lis plutôt les pages qui suivent. Notre vice-président-secrétaire Théo Muller et notre président Paroz te feront revivre d'inoubliables moments et ils te donneront la preuve irréfutable que les absents n'eurent aucunement raison.

Sion, octobre 1976.

A. Fournier.

Centenaire SAR 1976

MANIFESTATION A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE — SAR — 1876-1976

célébrée à Nyon les 25 et 26 septembre 1976

Conviés pour 12 h., les participants arrivent peu à peu dans la salle communale de Perdtemps où ils prennent place en attendant l'ouverture des manifestations.

A 12 h. 30, le président Adrien Paroz adresse un cordial salut aux participants, en particulier à : M. Bernardi, président de la Fédération suisse d'apiculture ; M. Barelli, représentant la Société tessinoise d'apiculture ; MM. Wild, Maeder et Lutz, représentants la Société suisse alémanique d'apiculture ; M. le Dr Lavie, directeur des Etablissements de recherche de Montfavet ; M. Croset, président de la Fédération vaudoise d'agriculture et de viticulture ; M. Blanc, directeur des Etablissements de recherche du Liebefeld ; M. Hans Schneider, de la section apicole du Liebefeld.

Excusés : le préfet de Nyon, empêché ; le syndic de Nyon ; le Dr Wille qui se trouve ce jour à l'assemblée générale des apiculteurs de Suisse alémanique, Disentis ; M. Louis Matthey, gérant de la Centrale des miels, malade ; M. Auguste Gonet, membre d'honneur, que sa santé empêche d'être parmi nous.

Le président Paroz tient à remercier la Municipalité de Nyon pour les vins offerts à l'occasion de cette manifestation. Il donne connaissance de 2 télégrammes de félicitations émanant de la Fédération vaudoise d'apiculture et de l'Association romande des éleveurs.

Il donne ensuite la parole à M. Monnard, municipal, qui se sent flatté du fait que la Société romande d'apiculture a choisi la région de Nyon pour les manifestations du Centenaire.

Le président de la Fédération suisse d'apiculture Flavio Bernardi tient également à féliciter les Romands pour ce magnifique anniversaire, souhaitant que le miel puisse toujours se vendre aussi bien que ces dernières années.

M. Wild, de Davos, représentant et parlant au nom de la Société suisse alémanique des apiculteurs, se dit flatté de pouvoir assister à cette manifestation, transmet les vœux de sa société ainsi que le livre « *Bienenvater* » dernière édition. Dans l'enveloppe qui accompagne ce livre notre président ne fut pas peu surpris de trouver *un chèque de Fr. 500.*— à l'adresse de la Société romande d'apiculture. Ce geste mérite d'être tout particulièrement signalé.

M. Barelli, représentant la Société tessinoise d'apiculture, dans sa langue maternelle, nous transmet également les félicitations et les meilleurs vœux de sa section.

Le Dr Blanc, directeur des Etablissements du Liebefeld, stigmatise une fois de plus les difficultés qu'il a à engager du personnel pour la section apicole. Toutefois, il pense que les apiculteurs et les sociétés régionales en particulier doivent tout mettre en œuvre pour demander que les aides nécessaires à l'avancement de l'apiculture leur soient prodiguées.

Le président Paroz tient en outre à remercier très sincèrement M. Hans Schneider du Liebefeld qui s'occupe en particulier des questions d'élevage de reines sur le plan suisse. M. Bovey, membre du conseil exécutif d'Apimondia, ancien président de la SAR pour tout le travail qu'il a fait dans l'intérêt de l'apiculture au cours des quinze années qu'il a passées au comité.

Il salue aussi un apiculteur belge qui, le premier, s'est inscrit pour participer à nos manifestations du centenaire.

Le Dr Lavie nous transmet aussi les sentiments de profonde amitié d'un pays voisin. Montfavet, situé au bord du Rhône en pays rhodanien, n'est-il pas la continuation de la Suisse d'où vient le Rhône. Il nous signale que la Société centrale d'apiculture de Paris a été fondée en 1856.

Prenant ensuite la parole, M. Croset, président de la Fédération vaudoise des sociétés d'agriculture et de viticulture, se dit heureux de pouvoir aider les apiculteurs par la mise sur pied, il y a déjà quelques années, de la Centrale romande des miels. Nous ne saurions plus nous en passer à l'heure actuelle. C'est elle qui régularise les stocks sur le marché, prenant en charge nos excédents et sauvegardant ainsi les prix de vente.

Vient ensuite le tour de notre président d'honneur, M. Paul Meunier, alerte octogénaire, qui est particulièrement heureux de pouvoir participer à ces manifestations. Il relève que de ses anciens collègues du comité encore présents, M. Dietrich a 82 ans, M. Matthey 82 ans, M. Gonet 81 ans, M. Zimmermann 79 ans. Cette longévité des membres de comité est certainement due à la consommation du miel.

Il reconnaît que la Providence est généreuse et qu'elle n'hésite pas à favoriser une abondante production de miel.

Toutes ces productions entrecoupées de musique par l'orchestre « Masson » ne manquent pas de créer une ambiance excessivement chaleureuse. A la suite de tant d'agréables paroles à l'adresse du comité de la SAR pour l'organisation de ces journées, il appartient au président Paroz de retracer ce que fut durant ces 100 ans la Société romande d'apiculture.

Fondée en 1876, la Société romande d'apiculture ne formait qu'une seule section dont Bertrand était l'animateur. Il publiait aussi le « Journal suisse d'Apiculture » qui était remis gratuitement à ses membres. Cette rétrospective de 100 ans d'activité sera certainement reprise par notre journal, de sorte que nous ne la reproduirons pas ici.

Après cette légère collation, le président remercie encore très chaleureusement la Municipalité de Nyon pour les vins qu'elle a offerts à l'occasion de notre passage dans cette localité. Il prie les participants à ces journées de bien vouloir prendre place dans les cars qui attendent devant la salle Perdtemps. En cicérone averti autant que parfait connaisseur de l'histoire de son pays, Edmond Bassin commente le voyage qui commence et qui nous mène tout d'abord à St-Cergues où une réception est organisée par la Municipalité. Le verre de l'amitié ainsi que des chœurs chantés par le chœur mixte de l'endroit sont suivis d'un petit sketch ayant pour thème les nombreux voyages de notre ami apiculteur Théo Ruckstuhl.

La promenade continue par Arzier, Le Muids, Bassin, Marchissy, Longirod et Gimel pour nous promener dans les zones de vignoble à Mont-sur-Rolle. C'est au caveau de cette localité ou plutôt sur sa terrasse, magnifique belvédère au milieu des grands vignobles de la Côte, qu'un verre est servi. De là, les 8 cars qui forment la colonne remontent en direction du Jura pour décharger leurs cargaisons d'apiculteurs en balade au Signal-de-Bougy en vue du souper.

420 personnes installées dans les deux salles du restaurant font alors honneur au repas qui se compose d'un buffet froid d'abord, puis d'un buffet chaud, le tout excellemment servi et arrosé des vins blancs et rouges de la région. Au cours du repas se produi-

sirent la fanfare « Les Papillons bleus » de même que le chœur mixte « Chante Vigne ». Ces deux ensembles méritent tous nos éloges.

Pour les personnes qui logent dans la région de Nyon, 2 cars assurent le service de rapatriement dans les hôtels où des chambres ont été réservées. C'est vers 1 h. du matin que les derniers prennent le chemin de leur hôtel.

Le dimanche 26, après un service œcuménique célébré en l'église de Nyon, les congressistes se réunissent à l'aula du collège de Nyon pour entendre une conférence du Dr Lavie ayant pour sujet : « La production et la conservation du pollen et l'hybridation des abeilles ». En ce qui concerne la production du pollen, le Dr Lavie donne les conseils suivants :

1. avoir une région pollinifère ;
2. la pose des trappes sur ruche de force moyenne ;
3. ne laisser les trappes qu'un temps assez court, pas plus de 30 jours ;
4. les grilles des trappes seront percées de 3 rangées de trous de 5 mm ;
5. de grands tiroirs à pollen favoriseront le séchage ;
6. ménager une sortie libre malgré le système de trappe de façon à permettre l'évacuation des déchets de la ruche ainsi que les bourdons ;
7. ne pas hésiter à mettre des hausses.

La production du pollen a une incidence sur la récolte du miel. Celle-ci peut diminuer de 20 à 25 %.

Le séchage du pollen doit se faire à l'ombre à une température de 20° à 25° centigrades ou à l'aide d'un radiateur soufflant. Le séchage se fera à une température si possible assez basse. Il y a lieu ensuite de vanner le pollen. Une fois bien sec, il sera stocké dans des emballages étanches. Pour éviter les acariens ou à certaines moisissures de se produire, le pollen sera stocké à une température de — 5° à 0°.

Avant que ne soit présentée la 2^e conférence du Dr Lavie, le film de Théo Ruckstuhl sur l'insémination artificielle des reines est présenté. Ce film aux images remarquables renseigne chacun sur ce qu'est l'insémination artificielle dans le monde de l'abeille.

Reprenant la parole, le Dr Lavie remarque que, bon an mal an, 25 % des reines disparaissent annuellement. Dans la sélection et l'hybridation on recherche :

1. le rendement ;
2. la douceur de l'abeille ;
3. la résistance de l'abeille aux maladies.

L'insémination artificielle permet de contrôler l'hybridation, car celle-ci, au premier sang, permet d'obtenir des récoltes beaucoup plus importantes. C'est l'hybridation à trois voies qui, à l'heure actuelle, donne les meilleurs résultats. Par exemple italo-caucasienne, puis élevage de ces reines fécondées en rucher.

Terminant sa conférence, le Dr Lavie est longuement applaudi.

Le président Paroz tient à le remercier très chaleureusement pour les travaux qu'il effectue en faveur de l'apiculture et espère que les quelques instants qu'il aura passés parmi nous lui laisseront un agréable souvenir. Les deux conférences de ce jour paraîtront dans le « Journal suisse d'Apiculture ».

Il est temps maintenant de gagner Gingins où le repas de midi sera servi dans la salle communale. Le président Paroz salue les apiculteurs qui se sont joints à nous aujourd'hui. Il remercie très chaleureusement la section d'apiculture de la Côte vaudoise pour les décorations florales et la section de Nyon également pour l'aide qu'elles ont apportée à la réussite de ces deux journées.

M. Chabloz, syndic de la commune de Gingins, nous en fait un historique fort intéressant.

Puis Edmond Bassin nous lit une chronique régionale d'il y a 100 ans.

Vers 15 h. 30, le repas achevé, non sans que d'aimables représentants de la région nous aient fait goûter le raisin de la Côte, la dislocation commence et bientôt, vers la fin de l'après-midi, Gingins retrouve la quiétude de ses dimanches campagnards.

Le secrétaire : *Th. A. Muller.*

DISCOURS DU PRÉSIDENT SAR, M. ADRIEN PAROZ

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers collègues apiculteurs,

Le 19 avril 1876 à Lausanne à l'Hôtel de France à 1 heure et demie, M. de Ribeaucourt donne connaissance aux 22 membres présents venus des cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais, de ce qui a été fait dans la réunion préparatoire de Nyon. Cette réunion composée de 15 amis de l'apiculture, après avoir reconnu l'utilité et la nécessité de la fondation d'une société d'apiculture pour la Suisse romande, avait nommé MM. de Ribeaucourt, de Blonay et Jaquet, pour remanier le projet de statuts présenté.

Après une discussion sur l'opportunité de la fondation d'une société d'apiculture générale pour la Suisse romande, l'assemblée, à une grande majorité, se prononce pour l'affirmative.

Telles sont dûment rapportées les premières heures de la belle société qui, aujourd'hui, compte cent années d'existence.

Ces fondateurs, autant par gratitude que par reconnaissance, nous devons rappeler leurs identités. La cheville ouvrière était, sans conteste, le pasteur de Ribeaucourt d'Arzier, qui fut nommé président lors de la première séance à Lausanne. Le vice-président fut de Dardel, propriétaire vigneron à St-Blaise, Edouard Bertrand, propriétaire également, fut nommé secrétaire et de Blonay, ingénieur, à Lausanne, occupa les fonctions de caissier. Le canton du Valais était représenté par Joseph Orsat, de Saxon qui, durant des années, donna le meilleur de lui-même pour la cause de la « Romande ». L'instituteur Jaquet à Pont-en-Ogoz, représentait le canton de Fribourg.

Ces premiers pas ne furent pas aisés. Les réticences ne manquaient pas. Les Vaudois avaient leur propre « société vaudoise ». Cette dernière, fondée en 1875, se recrutant spécialement dans la région de la Riviera, avait beaucoup de difficultés à céder ses prérogatives pour fusionner avec la « Romande ». Aussi les membres du comité de la « Romande » fournissaient-ils un gros effort pour atteindre une collaboration plus fructueuse. Relevons dans ce sens l'aventure du président de Ribeaucourt, qui se rendait à l'assemblée de la « Vaudoise » à Moudon, mais arrivait sur les lieux à la fin de la séance, les trains ne fonctionnant pas normalement à l'horaire ! Et l'instituteur Jaquet qui avait reçu du premier comité, la mission d'apurer les premiers statuts et qui, une fois rentré chez lui, garda lesdits statuts et ne donna plus signe de vie à la « Romande ». Le caissier de Blonay, élaborait donc de mémoire de nouveaux statuts identiques à ceux disparus dans la verte Gruyère !

Malgré tout, le nombre des adhérents de la « Romande » augmentait, mais faiblement. Le frein principal était cette liberté personnelle que chaque apiculteur manifestait à l'égard de la société mère. Et surtout les dirigeants de cette dernière manifestaient eux aussi peu d'enthousiasme à l'égard des sections qui se créaient un peu partout. Car ils ne voulaient pas « un Etat dans l'Etat ». Aussi les membres des sections devaient-ils donner leur adhésion individuellement à la Société romande d'apiculture, bien qu'étant membre de leur section respective. Mais il y a mieux et je rends hommage à Bertrand d'avoir relevé ces lignes, elles situent exactement le problème. Je cite : « Nous croyons aussi bien fermement que le mobilisme est appelé à rendre de précieux services à l'apiculture, et même, à un jour assez rapproché de nous, supplanter le fixisme. Mais, pour qu'il en soit ainsi, pour ne pas voir succéder à l'enthousiasme du premier jour le décou-

agement qu'entraînent toujours à leur suite les pratiques subversives, il faut se garder d'accepter sans contrôle certaines doctrines aussi excentriques que téméraires, chantées par de soi-disant mobilistes, plus versées en théorie qu'en pratique, qui ont avant tout plus besoin, pour atteindre leur but, de faire du bruit que de produire du miel ! Le praticien se laissera-t-il prendre au piège de ce prétentieux enseignement ; nous espérons que non. »

Malgré les réticences des apiculteurs à adhérer à la « Romande », celle-ci faisait son bonhomme de chemin et comptait, en 1879, 152 membres, soit une augmentation de quelque 130 unités en trois ans d'existence.

Le 17 janvier 1879, lors d'une séance de comité chez Dumoulin à Lausanne, Bertrand annonce qu'il se propose de publier un bulletin **à ses frais** et de l'adresser **gratuitement** jusqu'à nouvel avis aux membres de la société. Il offre également d'y insérer les comptes rendus des assemblées et les convocations officielles de la société. Le président, lui aussi, avait l'intention de publier un bulletin, mais son offre ne pouvait rivaliser quant au coût, avec celle de Bertrand et il n'insiste pas sur sa propre proposition. Sur une observation de de Dardel que l'offre de Bertrand présente l'inconvénient de faire de la société l'obligée de Bertrand, le comité offre une indemnité pour frais d'insertion des comptes rendus. Ce montant est fixé à Fr. 50.— par année. Cet arrangement plus ou moins provisoire n'engage l'avenir, ni pour la société, ni pour Bertrand. Par conséquent, notre journal a vu le jour chez et par Bertrand. Et il est agréable à relever quel essor la Société romande a connu grâce à la divulgation du travail du comité. Tout était commenté, expliqué, toute nouveauté portée à la connaissance de chacun.

D'autre part, Bertrand, grâce à sa connaissance des langues, de l'anglais plus spécialement, avait des relations épistolaires avec les Dadant, Layens, Cowan, Newman. Mieux, ces derniers, non contents de lire le « Bulletin » d'apiculture pour la Suisse romande, faisaient le déplacement d'Angleterre, des Etats-Unis pour participer aux assemblées de nos pionniers. Car ces réunions n'étaient pas des lieux où on discutait seulement des questions administratives. Bien au contraire, tous les problèmes pratiques étaient abordés lors des débats. Durant plus de vingt ans, nous retrouvons dans les discussions la **ruche**, sa forme, sa grandeur, les **cadres** correspondants, mais aussi leurs positions dans la ruche, soit en bâtisse chaudes ou froides. Un gros problème, jamais résolu était la santé du couvain. En effet, la loque, cette pourriture du couvain, a occupé durant des lustres, les responsables de notre jeune société. Tous les remèdes, aussi connus qu'inefficaces, ont été employés, pour essayer d'enrayer ou guérir ce fléau.

Pendant plus de vingt-cinq ans, Bertrand a rédigé son « Bulletin apicole » qui changea d'ailleurs de nom en cours d'existence pour s'intituler « Revue internationale d'Apiculture ». Lors d'une séance de comité, tenue à Lausanne le 28 mars 1903, il invitait ses collègues du comité à bien vouloir accepter sa démission de caissier-bibliothécaire. Bertrand avoua son regret d'avoir dû prendre cette détermination à cause de sa grande fatigue. La « Revue internationale » elle aussi subissait, la même année, l'outrage des ans et cessait de paraître le 31 décembre 1903. Bertrand, à la brèche depuis la création de son journal, devait renoncer. Aussi la décision unanime du comité de la « Romande » fut-elle que l'organe de notre société devait continuer dans le beau sillon que Bertrand lui avait donné. Dès le début de 1904, le premier numéro du « Bulletin d'Apiculture » faisait son apparition sous la responsabilité du président Gubler.

Notre jeune société, malgré tous les aléas arrivait au début de ce siècle avec une armature des plus intéressantes. L'ingéniosité des membres du comité n'avait d'égal que leur enthousiasme.

Pour favoriser la belle et bonne tenue d'un rucher, chaque année dès 1900, le comité organisait un **concours des ruchers**. Un jury était désigné et commentait ses remarques dans le « Bulletin » en décernant des diplômes de 1^{re}, 2^e et 3^e classe.

Lors de l'assemblée du 30 octobre 1902, le Jurassien et Tavannois Farron avait été chargé par ses collègues du comité d'étudier la possibilité d'établir une **assurance** couvrant les conséquences de piqûres d'abeilles. Après avoir pris connaissance d'une étude très fouillée et bien documentée, l'assemblée, après une longue discussion, laissa à chacun la possibilité de s'assurer. Les primes à payer seront de 5 ct. par an et par ruche.

Au début de ce siècle encore, le comité avait instauré les **pesées des ruches** avec contrôle et commentaire par les membres qui avaient bien voulu accepter ces balances. Or, le président Gubler était dans l'obligation de rappeler que certains membres ne répondaient pas entièrement au vœu du comité. Car si la balance fonctionnait à merveille, l'apiculteur ne transmettait aucun renseignement ! Aussi le comité de la « Romande » se voyait, bien malgré lui, dans l'obligation de retirer la bascule à l'apiculteur. Cette mesure était nécessaire, car les responsables avaient des comptes à rendre à la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande qui nous octroie un subside annuel pour les pesées.

D'autre part, nous avons vu que Bertrand avait créé une bibliothèque dont il fut le gérant durant quelque 25 ans, soit jusqu'en 1904.

La Centrale des miels n'existait pas et pourtant le comité de la « Romande », soucieux de sauvegarder les prix, avait contacté en 1898 la maison Manuel, à Lausanne, pour l'achat et la vente du miel à un prix officiel. Une ébauche qui, elle aussi, a fait son chemin en 80 ans.

A cette époque, la Suisse romande comptait plusieurs races d'abeilles et les métisses étaient nombreuses. L'élevage ne se faisait pas sur des bases sérieuses. En 1892, Jacques Bonjour, ancien président de la « Vaudoise » proposa que des études soient faites pour l'élevage de reines. Cette proposition n'eut par l'heur de plaire et tomba dans le panier des oublis !

Mesdames, Messieurs, je ne veux pas abuser de votre patience, mais je tiens tout de même à relever les noms des personnes qui ont tenu le gouvernail de notre société et de quelques membres qui ont fait de l'apiculture romande ce qu'elle est aujourd'hui.

Et dans cet ordre d'idées, nos pensées se portent à Genève où nous découvrons le grand chercheur François Huber qui, avec son collaborateur Burnens, ont fait avancer la science apicole. Louis Fusay, membre fondateur de la SAR à qui nous devons l'invention de nombreux outils apicoles.

Au firmament du Pays de Vaud, nous trouvons outre de Ribeaucourt et Bertrand, des noms bien de chez nous. Citons : Auberson, de Blonay, ingénieur, propriétaire du Château de Blonay ; Pierre de Siebenthal, de Fontannex ; Jacques Bonjour ; Matter-Perrin, de Payerne.

Le canton de Fribourg peut s'enorgueillir des Duchet, chapelain du Château de Remaufens, Horhner, président fribourgeois des apiculteurs de langue française et Baumann, avocat à Fribourg, qui adhéra avec un gros contingent de collègues fribourgeois à la « Romande ».

Le Jurassien Ruffy, de Delémont, possédait un des plus beaux ruchers du pays, et le Tavannois Farron œuvra au comité de la « Romande » durant plus de 47 ans !

La République et Canton de Neuchâtel, sous la houlette de 3 générations de la belle famille de Gélieu, était un lieu des plus recherchés de l'apiculture. N'oublions pas les de Dardel, de St-Blaise, Woiblet de Sauges et surtout Ulrich Gubler de Belmont, près de Boudry.

Nos amis valaisans, à cette époque, devaient compter avec la montagne. Les moyens de locomotion se résumaient à peu de chose. Aussi les Orsat, Lorétan, Pont se recrutèrent spécialement dans la plaine du Rhône. N'oublions pas Gross, de Salvan, qui a cru longtemps avoir découvert un remède contre la loque.

Présidents de la Société romande d'apiculture

Lors de la première assemblée de la Société romande d'apiculture tenue à Lausanne le 19 avril 1876, le pasteur de Ribeaucourt, d'Arzier, qui avait été l'initiateur de cette réunion, fut nommé président. Il resta en fonctions jusqu'en 1881. A l'assemblée ordinaire d'automne tenue à Lausanne le 9 septembre 1881, le vice-président A. de Dardel, de St-Blaise, succède au pasteur de Ribeaucourt en qualité de président de notre jeune société. Il reste en fonctions durant 3 ans soit jusqu'en 1883. Lors de l'assemblée d'automne tenue à Lausanne le 30 octobre 1883 il eut l'honneur de recevoir et saluer le président Cowan de l'Association des apiculteurs anglais. Ce dernier, heureux d'être en Suisse, résida à l'hôtel, à Montreux, rendit visite sous la conduite de Jacques de Siebenthal, à Ed. Bertrand dans son chalet à Gryon. Sous la conduite de ce dernier il visita l'Exposition nationale à Zurich en passant chez le curé Jecker, de Söbingen, président des apiculteurs suisses alémaniques. Dès l'automne 1883, Edouard Bertrand, qui avait abandonné ses fonctions de secrétaire, occupera le fauteuil présidentiel. Il présidera aux destinées de la « Romande » jusqu'en automne 1885 et cédera ses fonctions à son ami de toujours, le Genevois Fusay. En automne 1887, lors de l'assemblée ordinaire siégeant à Neuchâtel, le président Fusay est absent et il faudra deux tours de scrutin pour désigner un nouveau président en la personne de... Ed. Bertrand. Ce dernier sera à la tête de la « Romande » pour la deuxième fois jusqu'en 1888. L'ingénieur de Blonay, membre fondateur et ancien caissier, est nommé pour l'exercice 1888-1890. Dès cette date, nous trouvons à la tête de la « Romande », un homme bien dévoué à la cause apicole, Jacques Bonjour, d'Hauteville-sur-Vevey. Jardinier de métier, il avait, en 1875, avec quelques collaborateurs, fondé la « Société vaudoise d'apiculture ». Cette dernière prit une certaine extension et provoqua bien des soucis aux promoteurs de la « Romande ». Mais en 1886, Bonjour comprit qu'il ne pouvait, ni ne devait rivaliser avec cette sœur cadette certes, mais combien plus évoluée. Aussi après maintes discussions, ces deux sociétés fusionnèrent et la société vaudoise se transforma en section des « Alpes ». En 1892, Bonjour céda la présidence au pasteur Descoullayes de Pomy près d'Yverdon, qui occupa ce siège jusqu'en 1897. C'est un deuxième citoyen neuchâtelois en la personne de Ulrich Gubler, de Belmont près de Boudry, qui occupera le fauteuil présidentiel de 1897 à 1915.

Il eut la lourde tâche de reprendre le fardeau que les épaules de Bertrand ne pouvaient plus supporter, soit la rédaction du journal d'apiculture dès le début de 1904. Dès 1915, c'est le Vaudois

Mayor, de Novalles près d'Yverdon, qui se trouve aux responsabilités et restera en fonctions jusqu'en 1933. Dès cette date, c'est au tour d'un brave citoyen fribourgeois, l'abbé Gapagny, d'endosser les responsabilités de notre société. Nombreux sont les membres qui se souviennent de cette belle figure qui reflétait l'amour et la confiance. Et pourtant... les soucis ne lui manquèrent pas. En 1950, nous trouvons un homme aimé, estimé, l'ami de tous, j'ai nommé M. Paul Meunier, président d'honneur, que j'ai le privilège de saluer parmi nous. Il restera en fonctions jusqu'en 1962 et cédera son fauteuil au Vaudois Robert Bovey. Je ne reviendrai pas sur l'activité du président Bovey, mais son travail, son dévouement à la cause apicole sont encore dans toutes les mémoires et la postérité appréciera à sa juste valeur son désintéressement pour la Société romande d'apiculture. En 1975, atteint par la rigueur de nos statuts, il cédera sa place à un... Jurassien, Vaudois, Romand... mais Suisse avant tout, qui se fait maintenant un grand plaisir de vous libérer de son discours !

Nyon, 25 septembre 1976.

A. Paroz.

SOUSCRIPTION OUVERTE EN FAVEUR DU CENTENAIRE SAR 1976

Total au 10 septembre 1976	Fr. 13 800.—
276 Rieder Hermann, Genève	20.—
277 Fiaux, Hermenches	20.—
278 Mme Berner, Bougy-Villars	10.—
279 Anonyme, Villaz-St-Pierre	45.—
280 Croset René, président FVAV, Bex	50.—
281 Verein Deutsch-Schweizerischer Bienenfreunde	500.—
282 Fourni John Albert, Le Locle	50.—
283 Bernardi Flavio, président, Fédérations suisses, Udrino	30.—
284 Heiniger, Nyon	20.—
285 Société d'apiculture de la Gruyère	50.—
286 Genecaud Robert, Bernex	30.—
287 Pons Elmo, Pt-Lancy	20.—
Total au 31 octobre 1976	Fr. 14 645.—

Plusieurs langages mais un seul cœur ! Plusieurs langages mais une même vertu — **la solidarité** ! Mille mercis à ces nouveaux donateurs.

Nos prévisions : 300 souscripteurs pour atteindre la somme de Fr. 15 000.—.

A qui l'honneur de fermer la marche ? Merci d'avance.

Le rédacteur.